

## CONFERENCE SUR L'HISTOIRE DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE SETE

prononcée le mardi 21 février 2017

dans le cadre de la semaine organisée par le Cercle Occitan Sétois sur le thème  
du Mouvement ouvrier

\* \* \*

Les bourses du travail étaient à l'origine des bureaux de placement des ouvriers, assuré par les syndicats. Des bureaux privés de placements existaient, ils étaient payants et en nombre très insuffisant. La Bourse du Travail offrait un bureau de placement gratuit. Le principe était inspiré du compagnonnage où l'ouvrier arrivant dans une ville se rendait à la maison des Compagnons pour trouver travail et hébergement.

C'est devenu par la suite un lieu, présent dans la majorité des grandes villes françaises. Il permettait aux syndicats de posséder des locaux pour exercer leurs activités (réunions, permanence d'accueil syndical, services d'entraide, culture ouvrière...). On les appelait aussi "Maison du peuple".

Les municipalités cherchèrent alors à encadrer le syndicalisme en accompagnant la création des Bourses du travail. C'est ce que nous allons vivre à travers le récit de la Bourse du travail de Sète. Mais ne croyons pas que cette histoire date du XIXème siècle, elle se renouvela à Sète dans la période 1983-1995. Plusieurs bourses du travail sont aujourd'hui menacées de fermeture ou de privation de subventions. :

\* \* \*

J'ai pris le parti d'une recherche chronologique, car je pense que c'est le meilleur moyen d'essayer de saisir l'évolution des pensées qui naviguent dans un flot de contradictions. D'autant que la courte vie de Molle (mort à 44 ans) et surtout « *sa vie politique* » (1902 – 1918) soit 16 ans, se déroula dans un contexte d'ébullition intense du mouvement ouvrier qui cherchait ses voies, sur le plan syndical et sur le plan politique.

Sur le plan syndical, la fondation de la C.G.T en septembre 1895 exprima le désir d'un processus unitaire du mouvement syndical. Le Congrès de Montpellier en 1902, peut être considéré comme le deuxième Congrès constitutif de la C.G.T. Le syndicalisme trouvait les voies d'une union. La Fédération Nationale des Bourses du Travail s'intégrera définitivement dans l'organisation syndicale.

Sur le plan politique, le mouvement socialiste sortit très affecté de l'écrasement de la Commune de Paris. Une terrible répression s'étant abattue sur les socialistes de l'époque, il y eut entre 20.000 et 30.000 morts et plus de 38.500 fugitifs ou exilés et autant d'arrestations. Parmi les personnes arrêtées on estime à 78 % le nombre d'ouvriers. Cependant, très vite, en 1872 le mouvement ouvrier se réorganisa en Chambres Syndicales.

Molle, dont l'irruption dans cette histoire sera soudaine et déterminante, arrivera avec sa différence faite de goûts littéraires et artistiques et avec une conception du socialisme acquise à Montpellier, pendant ses études, par la fréquentation des étudiants russes. Cette conception révolutionnaire du socialisme se confrontera par la suite à celle des différents courants qui s'affrontaient.

\* \* \*

Le 5 février 1893 pour l'inauguration de la Bourse du travail de Nîmes. Les Cettois étaient nombreux avec à leur tête, Aussenac, vieux militant âgé de 69 ans. Maître cordonnier. Son plus beau souvenir, c'était quand il participa aux événements du 5 septembre 1870 et installa avec ses amis la Commission Municipale qui concrétisait la naissance de la 3<sup>ème</sup> République. Il fit un court mandat, comme maire, de mai 1888 à mai 1892.

Aussenac, ému, prit la parole et il dira d'abord sa joie pour les travailleurs nîmois et ajoutera que le Cettois n'ont pu obtenir leur Bourse

« Malgré les demandes réitérées et les votes fermes du Conseil Municipal, et à chaque fois que moi, Maire, je présentais la demande, M. le Préfet de l'Hérault, celui-ci opposait une fin de non recevoir (...) (...)Citoyens, le capital n'est pas tout entier entre les mains des capitalistes, or le capital sans le travail n'est rien. Que tous nos efforts tendent donc à soumettre le capital au travail et nous aurons résolu une des grandes difficultés du problème social, nous pourrons alors appliquer cette noble devise : A chacun le produit intégral de son labeur.»

Les Syndicats de Cette s'étaient organisés en une Union des Chambres Syndicales depuis le 1<sup>er</sup> mai 1888. La déclaration légale n'interviendra que le 22 juin 1890. Dès cette date le Conseil d'Administration demanda à la Municipalité présidée alors par Aussenac un local neuf. Celle-ci vota aussitôt un projet de construction d'un bâtiment et pour concrétiser cette volonté, une somme assez importante fut votée. Mais le remplacement, en mai 1892, du Cordonnier Aussenac par le médecin Scheydt, entraîna la suspension du projet, à la grande satisfaction de la bourgeoisie Cettoise.

Il faudra attendre le retour d'une mouvance socialiste en Mairie, présidée par Honoré Euzet (sous l'étiquette du P.O.F), pour que le projet soit remis en chantier, en septembre 1895.

\* \* \*



Pendant ce temps là, Molle , consumait ses 17 ans dans les rues de Cette et de Montpellier. Le 27 juillet 1893 il venait d'être jugé digne, par la Faculté de Lettres de Montpellier du grade de Bachelier de l'Enseignement secondaire classique (lettres-philosophie). Le 21 septembre 1893, il sera inscrit à la Faculté de Droit, qu'il quittera en 1898. Ce fut le 16 juillet 1906 qu'il obtint son doctorat de politique économique.

On le dit fin lettré et musicien. Voyons ce qu'il en est de ce côté là... Molle était membre de la Société littéraire de Cette et siégeait aux côtés du Président de la Société, M. Coulomb et de M. Raphaël Gracia rédacteur en chef de « *La Harpe* ».

Il a même écrit une pièce de théâtre « *Angéla* » écrite en vers libre qu'avec Camélio nous n'avons pas retrouvé

## 20<sup>ème</sup> Siècle

Le 20<sup>ème</sup> siècle est là, avec un flot de promesses d'une ère nouvelle, sur le plan technique et sur le plan des aspirations révolutionnaires de la Classe Ouvrière.

Sur le plan des nouveautés techniques, celles-ci doivent avoir pour cadre, l'Exposition Universelle de Paris qui est prévue pour le mois d'avril. Elle veut symboliser un hommage au siècle qui s'achève et surtout célébrer le nouveau qui s'annonce. De nombreux monuments seront construits pour cette exposition, dont la Tour Eiffel

Le 2 février 1900 commençaient les travaux de la Bourse.

**La Bourse du travail.** — Depuis quelques jours, ont commencé les premiers travaux de construction de la Bourse du travail, votée par le conseil municipal.  
Comme nous l'avons dit, cet édifice sera construit sur les terrains situés entre la rue Jeu-de-Mail et la rue Alsace-Lorraine.

Le mouvement syndical de son côté était encore marqué par l'influence anarchiste, forte en fin de XIX<sup>ème</sup> siècle. (Alain vous en parlera)

Les élections de mai arrivaient, et le 8 mai l'administration municipale fut une nouvelle fois présidée par Euzet qui entamait son 3<sup>ème</sup> mandat, avec en perspective l'épineuse question de la livraison de la Bourse du Travail.

Béziers avait sa bourse du travail depuis le 1<sup>er</sup> mars 1891, Montpellier en 1893, Agde, en juin 1900, Bédarieux viendra en 1904.

### Année 1901

Le Congrès du Parti Ouvrier Français se déroula à Roubaix du 15 au 18 septembre 1901, Cette était représentée par un groupe collectiviste.

Le Conseil municipal fut réuni en « *Comité Secret* » le 25 octobre 1901, pour mettre en application les règles édictées par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 qui établissait le régime des Congrégations. Cette question étant close, Audoye prendra la parole et demandera au Maire s'il voulait bien faire attaquer la question de la Bourse du Travail. Il s'adressa au Maire en des termes vifs. Euzet lui répondit et sa conclusion fut sans équivoque :

*« J'ai écrit à pas mal de Villes pour savoir dans quelles conditions nous pourrions donner la Bourse du Travail, je sais que les ouvriers sont raisonnables (...)*

*M. Vallat dit que la Bourse du Travail ne doit pas être sous tutelle du Conseil Municipal – S'il en est ainsi, elle sera refusée par les Conseillers. »*

Le Maire rajoutera qu'il n'y a aucun mauvais vouloir de la Municipalité et que dans un mois la Bourse du Travail serait ouverte et que le Conseil municipal en examinerait la question.

Le Commissaire Central, de son côté se fera l'écho du climat qui régnait désormais autour de la question de la Bourse du Travail. Dans un rapport du 5 novembre 1901, il écrivit au Préfet en soulignant quelques points :

*« ...Monsieur le Maire...ne voudrait pas que ce bâtiment municipal servit exclusivement de refuge aux anarchistes et révolutionnaires qui combattent son administration, et s'occupent plutôt de politique que des intérêts des travailleurs.*

*...Afin de conserver sur la Bourse un certain contrôle, il élabore un règlement qu'il soumettra à l'approbation du Conseil Municipal, mais il est plus que probable, on pourrait même dire certain que les syndicats n'accepteront pas ce contrôle et voudront une Bourse autonome comme la plupart de celles qui existent en France... »*

Afin d'éclairer son propos et de montrer l'importance de cette question chez les travailleurs de la Ville, le Commissaire rajoutera :

*« ...des symptômes dans ce sens se sont déjà manifestés dans deux réunions privées, tenues hier à 8 heures du soir dans la salle de l'école maternelle rue de la Charité par le Syndicat des bois et merrains et celui des tonneliers et soutireurs.*

*La réunion des bois et merrains comptait 50 adhérents environ. Une motion tendant à aller trouver M. le Maire pour le presser de livrer la Bourse du travail a été votée, mais avec mission de ne pas accepter le contrôle de la municipalité.*

*Celle des tonneliers et soutireurs comptait de 70 à 80 adhérents, elle a été assez mouvementée, en ce sens qu'on s'y est non seulement occupé de la question de la Bourse du Travail, mais aussi la protection de l'industrie du tonneau.»*

Sur la première question, il a été décidé de nommer des délégués pour aller sommer le Maire de livrer au plus tôt et sans réserve la Bourse du Travail aux Syndicats.

Le Mouvement ouvrier Cettois était donc traversé par la question de la Bourse du Travail, enjeu de pouvoir pour Euzet et symbole de liberté pour les syndicats ouvriers. D'ailleurs le Commissaire le souligna, partout ailleurs les Bourses du Travail étaient autonomes.

\* \* \*

Le climat ne s'améliorait pas entre Euzet et ceux qui désormais, se déclaraient comme ses opposants, MM. Vallat et Audoye. Nous arrivons à une séance extraordinaire du 16 décembre 1901. Séance houleuse qui verra l'expulsion par le commissaire de Vallat et de ses amis. Le débat portait sur une convocation du Conseil municipal, jugée illégale.

Le Conseil municipal sera réuni une nouvelle fois, le 28 décembre en session extraordinaire. Audoye reprocha cette fois au Maire d'avoir fait envoyer les appariteurs et la police au domicile des Conseillers afin de s'assurer de leur présence à cette séance et afin que la majorité soit en nombre.

Il dira ironique, qu'il comprenait que la question portée à l'ordre du jour était une affaire sérieuse qui devait être discutée le soir même et qui pressait davantage que celle de la Bourse du Travail, toujours reportée. Cette question urgente concernait le balayage des rues le 1er janvier 1902.

Dès le lendemain matin, le 29 décembre 1901, un communiqué de la Fédération des Chambres Syndicales parut dans *L'Eclair* et le 30 décembre dans *Le Petit Méridional*, c'était un ultimatum lancé à Euzet. Il était la traduction des décisions d'une assemblée tenue le 27 décembre. Dans ce communiqué la Fédération rappelait son courrier du 12 novembre 1901, resté sans réponse, en conséquence elle écrivit, sous la signature de son secrétaire Pioch :

*« ... Considérant que la lettre est restée sans réponse depuis déjà 48 jours.*

*Considérant, en outre, que la dite Bourse du Travail devrait déjà être remise aux syndicats depuis longtemps.*

*Considérant, en outre, que la fédération des chambres syndicales et les bureaux des syndicats, appuyés par tous les syndicats, ont usé de tous les moyens pacifiques auprès de l'Administration et du Conseil Municipal. Demandent à la dite administration et au Conseil Municipal, avant d'employer les derniers moyens, par une manifestation syndicale.*

*De livrer la dite Bourse, dans son autonomie pleine et entière, dans le délai de 7 jours, c'est-à-dire vendredi prochain 3 janvier 1902. Passé ce délai, nous considérerons votre silence comme une réponse défavorable aux syndicats et vous laisserons seuls responsables de la manifestation qui sera faite le dimanche 5 janvier 1902.*

*Espérant que vous voudrez bien répondre à notre demande favorablement et dans le délai voulu... »*

Le soir même de cette parution, une Commission spéciale du Conseil municipal fut convoquée, afin d'examiner le règlement proposé par la Municipalité et celui élaboré par la Fédération des Syndicats.

Audoye s'invita pour assister à cette réunion en sa qualité de Conseiller municipal. Le Maire s'opposa à sa présence et le pria de quitter la salle. Mais celui-ci refusa catégoriquement. Le Commissaire central fut appelé. Mais avant son arrivée, le ton monta et la querelle s'envenima à tel point qu'Euzet, excédé, proposa de donner sa démission. Devant cette situation qui concrétisait la montée en puissance de l'opposition à Euzet, les adversaires en présence tombèrent d'accord et Audoye s'engagea de son côté à démissionner avec ses amis.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain, afin que le Conseil municipal se réunisse en séance officielle et prenne une décision. Cette décision permettrait de dénouer la crise et renverrait l'arbitrage devant le corps électoral. Ainsi se termina l'année 1901.

Cependant pour parfaire l'ambiance de cette soirée qui détermina ces démissions, nous donnons la parole à *L'Indiscret* qui dans son édition du 4 janvier nous offre le point de vue d'Audoye (par ailleurs gérant de ce journal) sur les événements. Un des ardents défenseurs d'Euzet avait donné une version des événements dans le *Commercial et Maritime* Audoye lui répondit dans le souci que

« les ouvriers et tous les électeurs sachent exactement ce qui s'est passé... ». Après avoir retracé l'historique des échanges entre les syndicats et Euzet, il en arriva à la réunion décisive :

« ...Quoique n'étant pas invité à la fête (naturellement), je rentrais à 6 heures dans la salle et allait m'asseoir dans un fauteuil.

M. Euzet vint vers moi et me dit :

« M. Audoye, vous ne faites pas partie de cette commission, je vous prie de vous retirer. »

Voyant que le commissaire tardait à venir, il pria les membres de la commission de passer dans son cabinet, puis, se tournant vers moi, il me dit : « je vous défends d'entrer. En effet, il entra dans son cabinet et ferma la porte à clef. La commission voulant entrer trouva la porte fermée. M. le Maire entendant remuer la porte ouvrit, et M. Lèques se présenta pour entrer. J'entrai derrière lui, et allait de nouveau m'asseoir dans un fauteuil. Les autres membres entrèrent après moi.

Le Maire entra alors dans une violente colère, puis, se radoucissant, il me dit à brûle pourpoint : « Mais, enfin, M. Audoye, je ne comprends pas pourquoi vous me faites ainsi la guerre, et pourquoi enfin, vous m'insultez à toutes les séances, je ne vous ai pourtant jamais rien fait. »

Vos souvenirs vous font défaut, répliquais-je à M. Euzet, vous oubliez que dans votre journal « l'Avant-Garde », vous ne m'avez jamais épargné les injures, vous oubliez aussi que vous m'avez traduit en police correctionnelle et m'auriez sûrement envoyé en Cour d'Assises si vous l'aviez pu

M. le Maire me dit alors ceci : « Eh bien, M. Audoye cette situation ne peut plus durer, si vous le voulez bien, nous allons donner notre démission, moi je réponde de la majorité ; de votre côté, répondez-moi de la minorité. »

Je répondis simplement ceci à M. Euzet : Si la majorité donne sa démission, je vous donne ma parole d'honneur que je démissionne aussi ; quant à mes amis, je ne puis en répondre encore, mais je crois fort qu'ils seront de mon avis.

Eh ! bien, me dit M. le Maire, j'accepte de cette façon la situation pourra s'arranger. Nous présenterons une nouvelle liste.

Vous vous présenterez, c'est possible : Quant à nous, nous verrons ce que nous avons à faire, répondis-je à M. Euzet.

C'est à ce moment que le Commissaire central, qu'on avait cherché partout, entra dans le cabinet de M. le Maire. Celui-ci lui dit à peu près ceci : l'incident est arrangé, nous venons de décider avec M. Audoye de démissionner et de nous représenter devant les électeurs ; puis se tournant vers moi, il me dit : « Vous pouvez vous retirez, il ne sera pris aucune décision ce soir. »

C'est possible, M. le Maire, mais comme j'ai le temps, je ne partirai que lorsque la Commission sera partie. Mes collègues se retirèrent. Deux entrèrent dans le bureau du Secrétaire Général, deux autres allèrent aux water-closets et M. Mouraille (Un Conseiller) resta avec M. le Maire dans son cabinet.

Me croyant parti, ces Messieurs rentrèrent de nouveau au moment où M. le Commissaire Central, levant la jambe en l'air, s'écriait : Vous auriez du faire cela depuis longtemps.

Sortant de ma cachette, je lui dis : Oui on aurait dû le faire depuis longtemps. Les membres se séparèrent. M. le Maire descendit avec M. le Commissaire Central et je sortis derrière M. Mouraille.

Voilà exactement ce qui s'est passé... »

## Année 1902

Je vous propose une lecture amusante de « l'Annuaire de l'Hérault » de 1902. Il y est écrit sous la dictée des renseignements fournis par l'administration municipale de Cette, à la rubrique Bourse du Travail, cette présentation anodine et acceptable pour ceux qui n'étaient pas au courant de la situation Cettoise :



L'ancien Théâtre était situé Grand Rue. Des élections Municipales allaient donc avoir lieu, suite au dénouement de cette crise. La date du 6 février 1902 fut retenue pour le jour du scrutin.

Une campagne électorale très courte et passionnée s'annonçait. Le Commissaire Central laissa entendre dans ses premiers rapports, qu'Euzet serait réélu.

Le 2 janvier, la Fédération des Chambres Syndicales demanda au Maire de bien vouloir lui accorder la salle du Théâtre pour le samedi 4 janvier. Ce fut un refus catégorique. Les syndicats s'entendirent alors avec la Ligue Anti-religieuse qui devait se réunir, ce jour là, dans une salle de l'école maternelle de la Charité. Cette association acceptant, pour la circonstance de reporter à une date ultérieure sa réunion.

Le 4 janvier, à 9 heures du soir, 150 ouvriers environ étaient réunis devant les portes de l'école. Celles-ci étaient fermées. Le Maire ayant refusé la salle, malgré une démarche de dernière heure des Députés Bénézech de Montpellier et Salis de Cette. Très vite un cortège se forma, avec à sa tête Bénézech, il s'ébranla et une vibrante « Internationale » s'éleva accompagnant la manifestation vers le siège de la Fédération des Chambres Syndicales. Le cortège grossissait à mesure et arrivé au siège, la salle de réunion s'avéra trop petite, les manifestants se rangèrent alors sur le plan de la Marine (Marché aux Poissons) et du haut du double escalier, Bénézech leur adressa la parole pour les encourager à continuer de demander la Bourse du Travail.

Les ouvriers Cettois étaient au centre de l'enjeu et c'est en leur nom que les listes en présence développeront leur campagne.

Dans *L'Indiscret* du 11 janvier, les cinq élus démissionnaires, Audoye, Barral, David, Juge et Vallat signèrent en tant que Conseillers Socialistes démissionnaires - membres du Parti Ouvrier – une adresse aux travailleurs Cettois. Dans ce texte, ils écrivirent que c'était avec un soupir de soulagement qu'avait été accueillie, dans tout Cette, la démission de la municipalité. Ils en appelaient « *aux prolétaires Cettois !* » à qui la parole était maintenant donnée. Ils stimulèrent le sentiment des travailleurs Cettois par cette phrase « *Cette a eu l'honneur de toujours marcher en tête du mouvement ouvrier en France : aujourd'hui, Cette ne faillira pas à son devoir* ». Le texte de cet appel réaffirmait le caractère des listes en présence et l'enjeu de classes qui était derrière cette nouvelle élection :

*« ...Pendant que la réaction restera avec la Municipalité Euzet pour la récompenser d'avoir refusé de livrer aux Syndicats la Bourse du Travail autonome ;*

*Pendant que la grosse bourgeoisie votera avec Euzet le transfuge du Socialisme ;*

*Pendant que le Préfet et le Ministre feront campagne pour leur Bel-Ami Euzet ;*

*Vous, les travailleurs, vous la classe ouvrière, vous les petits commerçants, vous voterez pour les vôtres, mais sous le drapeau du Socialisme pour libérer Cette du joug, pour préparer la République Sociale qui vous affranchira de vos misères et de vos servitudes !*

*Vive Cette Socialiste ! Vive le Parti Ouvrier ! »*

*Le Petit Méridional* publia, le 14 janvier, le texte d'une affiche qui fut apposée sur les murs de la Ville. Elle était signée d'Euzet et des membres de sa majorité municipale, elle portait en titre « *Bourse du Travail* ». Outre des propos défensifs qui visaient à faire croire que jamais ils n'avaient voulu remettre en cause le caractère d'autonomie de la Bourse, le texte laissait percer des propos qui visaient à mettre en doute la sincérité des Syndicats qui réclamaient la Bourse.

Le 20 janvier, une réunion publique se déroula au Café de la Paix avec une nombreuse assistance. Audoye et Vallat en furent les principaux orateurs, une autre se tint au Café de l'Orient, rue Gambetta, avec le concours d'un nommé Delinières, délégué du Conseil National du P.O.F.

\* \* \*

Molle, qui n'était pas apparu jusqu'à présent, sur la scène politique, dans aucun des documents que nous avons eu en notre possession, fit irruption dans cette effervescence par un communiqué que publia *Le Petit Méridional* le 26 janvier, soit à 10 jours du premier tour de l'élection. Le journal prit cependant des précautions en déclarant en préambule du court article :

*« Aux électeurs.- Sous ce titre, M. L'Heureux Molle nous prie d'insérer une communication qu'on trouvera ci-dessous. Nous avons enlevé des mots vifs et quelques mots concernant un tiers qui n'aurait pas le temps de répondre.*

*« Le Travailleur Cettois » dans son numéro d'aujourd'hui, ne se contente pas de m'attaquer faussement*

*dans ma vie politique ; il attaque encore ma vie privée et va jusqu'à salir la mémoire sacrée des morts et insulter un berceau vide depuis dix jours.*

*Cela ne m'étonne pas de sa part, il continue la tradition du fameux "socialiste Cettois".*

*Electeurs je vous fais juge de ce procédé et j'en appelle à l'honnêteté publique. J. L'Heureux Molle – Avocat près la cour d'appel. »*

Le couple Molle avait eu une fille, prénommée Juliette comme sa mère. qui naîtra le 4 décembre 1901 le bébé ne survécut pas et décéda le 14 janvier 1902.

Le 2 Février 1902, c'était le jour du premier tour, épilogue d'un mois de janvier tumultueux. Il faudra revenir le 6 février pour un deuxième tour. Les résultats tombèrent. Il y eut 5.653 votants.

Molle obtint 3.358 voix. Audoye sera en 3<sup>ème</sup> position avec 3.062 voix, Vallat viendra en 11<sup>ème</sup> position avec 2.912 voix. La liste Molle sera élue en son entier.

Le Commissaire Central fera la relation de cette journée:

*« Dès 8 heures, une foule considérable se pressait sur la place de la Mairie.*

*En outre les diverses sociétés musicales et « l'Orphéon de Cette » ont donné alternativement une aubade aux nouveaux élus. « La Marseillaise » ainsi que le chant de « L'Internationale » ont été exécutés au milieu des applaudissements du public.*

*Les discours, tour à tour, applaudis ont été prononcés du haut du balcon de la Mairie, par le nouveau Maire, qui a dit dans le cours de sa harangue, que le premier acte de la municipalité avait été de remettre, ce soir, au secrétaire de la Fédération des Chambres Syndicales, le sieur Pioch, les clefs de la Bourse du Travail. Il a ajouté que cette dernière était absolument libre et indépendante.*

*Après des remerciements du sieur Pioch, M. Audoye 2<sup>ème</sup> adjoint a pris la parole pour remercier les électeurs, les « socialistes révolutionnaires », d'avoir assuré le triomphe de la « vraie République Sociale ». Il a terminé en disant que l'écharpe que ses collègues ont bien voulu lui donner était l'écharpe de la démocratie ouvrière, et a assuré qu'il serait à l'avenir ce qu'il avait toujours été dans le passé, c'est-à-dire, un serviteur fidèle du Socialisme révolutionnaire et indépendant.*

*A la sortie de l'Hôtel de Ville les nouveaux élus et de nombreux invités se sont rendus à un punch, au café de l'Orient, où « L'Internationale » a de nouveau été jouée par la fanfare scolaire.*

*Aucun incident n'a contrarié cette manifestation publique née à propos de cette élection.*

*La façade de la Mairie avait été pour la circonstance pavoisée et illuminée, de même que la plupart des cafés de la Ville. »*

La municipalité issue des élections fut installée. Molle devint Maire à l'aube de ses 26 ans. A cette époque, l'âge requis pour être Maire était de 25 ans. C'est donc cette élection partielle qui lui permit d'accéder au poste de premier magistrat. A ce jour, il est le plus jeune Maire de l'Histoire de Sète. Audoye Louis sera élu deuxième adjoint. Vallat Pierre, fut Conseiller municipal.

## **16 MARS 1902 - INAUGURATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL**

C'était dimanche, un air de fête envahissait la ville. L'évènement du jour, l'inauguration de la Bourse du Travail. Les organisateurs avaient élargi à de nombreuses Bourses du Travail, de Toulouse à Toulon, le champ des invitations.,

A 9 heures du matin, les différentes délégations « étrangères à la ville de Cette » se réunirent au siège de la Fédération des Chambres Syndicales – où se tint la réception. Formés en colonne et drapeaux déployés, un cortège se forma pour aller se masser sur la place de l'Hôtel de Ville, où se trouvaient déjà installés par groupes, les divers syndicats, sociétés chorales et musicales de Cette.

Comme pour saluer ce rassemblement des salves d'artillerie retentirent. La municipalité accompagnée de tous les anciens Maires ouvriers de la ville de Cette, se joignit au défilé.

L'Internationale retentit, jouée par la musique des écoles. Chapeaux bas et silence recueilli, l'assistance écoutait ce chant bien qu'il ait été beaucoup chanté, il était encore neuf, il exprimait l'espoir des travailleurs. La place se garnissait, elle devint très vite noire de monde. Les balcons de tous les bâtiments environnants s'ornaient de grappes humaines, curieuses et attentives.

Le cortège se mit en marche ; en tête la fanfare des écoles qui, tout le long du parcours reprendra

L'Internationale. Les drapeaux rouges et noirs, flottaient au vent (mistral ou vent à la mer, on ne sait), ils étaient entourés par le Conseil d'Administration de la Bourse du Travail de Cette.

Les délégués des autres Bourses de la région et les anciens Maires venaient ensuite, suivis par les délégations des syndicats Cettois. Les sociétés chorales et musicales s'interposaient entre les différentes délégations. La municipalité fermait la marche.

Par le quai de Bosc (partant alors de la descente de la Bourse jusqu'à la Caserne des Pompiers), remontant par la rue Montmorency, le cortège montrait sa fierté et sa joie. La population était présente sur tout le parcours et semblait partager ce moment de reconnaissance pour le mouvement ouvrier. L'Esplanade offrit une halte accueillante, le temps pour les sociétés vocales et instrumentales d'investir le Kiosque afin de répandre les notes d'un concert. Le cortège reprit sa marche et arriva enfin à ce qui était nommé alors, le monument.



Le Maire, entouré de ses adjoints et des anciens Maires de la Ville, du Bureau de la Bourse du Travail, prirent place à la tribune. Le Citoyen-Maire, Molle, après un discours où il exprimera toute sa joie et son dévouement à la classe des travailleurs, remit la Bourse du travail à la Fédération.

Aussenac prononça un émouvant discours. Le tonnelier Audoye lui succédera par une vigoureuse allocution dans laquelle il dira la confiance qu'il avait dans les travailleurs organisés, « pour la révolution sociale ».

Un orchestre fourni par le Syndicat des artistes musiciens de la Ville, entonnera L'Internationale qui sera reprise en chœur par tous les assistants.

L'après-midi, à deux heures, une grande réunion publique se déroula au Théâtre. La municipalité prit place au Bureau. Le Citoyen Molle, qui présidait, rappela la lutte soutenue et acharnée menée par les organisations syndicales pour obtenir enfin une entière autonomie (Rappelons-nous qu'Euzet voulait la remettre sous condition). Il déclara avec fougue, que les syndicats, ne devaient jamais, quoi qu'il advienne, se laisser étrangler et il les engagea à persévérer dans la voie où ils se s'étaient engagés, c'est-à-dire vers la solution finale de leurs justes revendications.

Audoye quant à lui, parlera certes des luttes, mais il parlera aussi des luttes qu'il a eu à soutenir avec son syndicat contre le sectarisme de personnes qu'il ne veut pas nommer. Il réaffirma que lui et ses amis du Conseil Municipal ne failliront jamais à leurs engagements envers les ouvriers, et qu'ils feront toujours leur possible pour que la Bourse soit en pleine activité.



Le compte rendu du journal, nous apprend qu'Aussenac prononça un très long discours « que le manque de place ne nous permet pas de développer ». Mais il était cependant mentionné que « Le brave homme était ému jusqu'aux larmes ».

Vallat Pierre et Jannot Casimir, remercièrent à leur tour l'assemblée et plus particulièrement les délégués d'avoir répondu à l'appel qu'il leur avait été fait et leurs camarades Cettois pour l'œuvre accomplie.

L'avocat conseil de la Bourse, Me Laurès tint à remercier particulièrement le « père Aussenac » (il avait alors 78 ans) pour le chaleureux discours qu'il a prononcé ; il dit que les premières Bourses du Travail sont les premières étapes que parcouraient les travailleurs pour arriver à leur complète émancipation sociale. Il terminera par un résumé historique de la création de ces si utiles institutions.

Le tour de Niel arriva, au nom de la délégation Montpelliéraine, il prononça un « beau discours » où il essaya de condenser tout ce qui avait été dit par les précédents orateurs. Parlant du syndicalisme, il engagea les travailleurs qui ne l'avaient pas encore fait, à aller se faire inscrire dans leurs syndicats respectifs.

Molle, encouragea à son tour les ouvriers à venir dans les rangs des syndicats.

*« Ceux qui ont peur, dira-t-il, ne sont pas des hommes, l'heure est décisive, si vous ne vous groupez, si vous restez isolés, vous serez fatalement vaincus, écrasés par cet ogre vorace qui a nom capitalisme... Citoyens, dira-t-il en un dernier mot, la séance est levée »*

A 7 heures, dans la vaste salle du café de la Paix (Rue de l'Hospice – aujourd'hui Rue Henri Barbusse) un banquet de 300 couverts fut organisé. Au dessert, ce fut l'heure des toasts.

Les délégués des Syndicats des Charretiers, des Tailleurs d'Habits de Cette, parlèrent de leur Bourse du Travail qu'ils venaient de conquérir de haute lutte et remerciaient les délégués venus du dehors, et de leur empressement qu'avaient mis leurs organisations à répondre à l'appel des organisateurs.

L'orchestre attaqua l'Internationale pour accompagner les bonnes volontés qui débarrassèrent la salle du Banquet. Un peu plus loin, dans la vaste salle de la Bourse du Travail, qui étincellait dans la nuit sous les feux d'illuminations, là aussi, un bal fit virevolter les couples qui avaient certainement des rêves de conquêtes ouvrières plein la tête.

Côté café de la Paix, l'heure était venue de se séparer et les délégués venus du Sud-Est de la France ils se dirigèrent vers la Gare.

Petit à petit la nuit se referma sur une journée aux accents d'Internationale et de paroles galvanisantes pour les luttes à venir.

Les travailleurs venaient enfin d'entrer en possession de leur maison. Ils avaient fêté l'évènement en conséquence.

La Bourse demeura et demeure encore aujourd'hui un lieu de luttes et de solidarité.